



Présentation des modalités d'organisation des assises des outre-mer en Martinique

Les assises des outre-mer, qui constituaient un engagement de campagne du candidat Emmanuel Macron lors des élections présidentielles, ont été officiellement lancées par la ministre des outre-mer le 4 octobre 2017.

Les assises vont se dérouler jusqu'en mai 2018 et comporteront des phases de consultation citoyenne par voie numérique et des ateliers locaux chargés de formaliser des projets concrets pour le territoire à l'horizon de quatre ans. L'enjeu est important puisqu'il s'agit de bâtir la feuille de route du gouvernement pour les outre-mer d'ici la fin de la mandature.

Le Premier ministre a présidé le premier atelier des assises à l'occasion de son déplacement samedi dernier. Il s'agit maintenant de présenter de façon plus détaillée les modalités d'organisation de ces assises en Martinique et particulier le travail des ateliers locaux, qui durera jusqu'en mars prochain.

L'objectif des ateliers locaux

L'objectif des ateliers locaux est de faire apparaître :

- ce que les acteurs locaux peuvent faire en termes de développement économique, social et culturel (**les projets**) ;
- ce qu'ils pourraient faire facilement en ce sens si certaines difficultés se trouvaient résolues (**les points de blocage**) ;
- ce qu'ils demandent par conséquent à l'ensemble de leurs partenaires institutionnels (**les mesures**).

Les ateliers n'ont pas vocation à s'attarder sur des diagnostics déjà réalisés et partagés, mais bien de présenter des projets concrets et réalisables à horizon 2022 ainsi que des propositions d'aménagement de règles existantes.

les demandes de dérogation/d'adaptation des normes législatives et réglementaires, nationales ou européennes au contexte martiniquais ont vocation à être transmises à l'équipe nationale de coordination des assises dirigée par M. Thierry BERT, rapporteur général des assises des outre-mer placé auprès de la ministre des outre-mer.

Les travaux en ateliers seront complétés par des échanges plus larges avec la population martiniquaise en janvier-février.

L'organisation des ateliers locaux

Les ateliers seront composés d'acteurs représentatifs des thèmes traités et à même de formuler des propositions concrètes de nature à faire avancer les sujets. Ils respecteront un équilibre entre :

- société civile, secteur associatif et monde professionnel ;
- élus locaux et parlementaires ;
- acteurs institutionnels ;
- acteurs étatiques.

Les présidences d'ateliers seront assurées par des acteurs professionnels, des membres de la société civile ou des représentants de la collectivité territoriale de Martinique. Les services de l'État et de la CTM rapporteront sur les travaux conduits en ateliers.

Les thématiques retenues

L'analyse des diagnostics existants a conduit à proposer une répartition du travail en six grandes thématiques, dont le contenu pourra évoluer en fonction des travaux et des échanges.

Atelier n° 1 : Favoriser l'esprit d'entreprendre et l'émergence de jeunes talents au service de la croissance économique et de l'emploi durables

Cet atelier traitera en priorité des problématiques de la création d'activités et de l'attractivité, de l'emploi et de la formation. Il s'agira aussi de formuler des propositions de nature à renforcer l'attractivité de la Martinique.

Groupe n° 1 : Repenser l'entrepreneuriat et promouvoir l'attractivité

- Réunion 1 : 28 Novembre 2017 à 14H30 en préfecture

Groupe n° 2 : Provoquer une rupture positive en faveur de l'emploi

- Réunion 1 : 30 Novembre 2017 à 14H30 à la DIECCTE

Groupe n° 3 : Placer la formation en levier n°1 de l'amélioration des performances

- Réunion 1 : 5 décembre 2017 à 14h30 à la CCIM

Une réunion d'atelier chapeau aura lieu le 8 décembre à 9h à la CCIM.

Atelier n°2 : Dynamiser les secteurs porteurs de l'économie martiniquaise

Cet atelier traitera en priorité du développement des trois filières définies comme prioritaires dans le schéma territorial de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (STDEII) : agriculture, économie bleue et tourisme. Il apparaît important de traiter d'autres filières en devenir, telles que le numérique et le BTP.

Groupe n° 1 : Exploiter tout le potentiel de l'agro-environnement

- Réunion 1 : 8 décembre 2017 à 9h à l'AMPI

Groupe n° 2 : Se tourner vers la mer

- Réunion 1 : 04 Décembre 2017 à 9H00 en préfecture

Groupe n° 3 : S'engager dans un tourisme durable

- Réunion 1 : 04 Décembre à 15H00 au CMT

Groupe n° 4 : Ne pas négliger les autres filières en devenir

- Réunion 1 : 28 Novembre 2017 à 16H00

Atelier n° 3 : Développer un cadre de vie respectueux de l'environnement et de la biodiversité et en tirer parti

Cet atelier s'attachera à formuler des propositions de nature à améliorer la prise en compte de l'environnement et de la biodiversité dans le développement économique mais aussi dans la vie quotidienne. Cette « Martinique (encore plus) durable » devra constituer un attrait supplémentaire pour le territoire.

Groupe n° 1 : Déployer les alternatives aux énergies fossiles

- Réunion 1 : 28 Novembre 2017 à 9H00 (DEAL)
- Réunion 2 : 08 Décembre 2017 à 9H00 (DEAL)

Groupe n° 2 : Mieux prendre en compte la dimension environnementale dans le développement économique et au quotidien et tirer parti des atouts de la biodiversité

- Réunion 1 : 28 Novembre 2017 à 14H00 (DEAL)
- Réunion 2 : 4 ou 8 Décembre 2017

Groupe n° 3 : Proposer un cadre de vie durable

- Réunion 1 : 29 Novembre 2017 à 9H00 (DEAL)
- Réunion 2 : 07 Décembre 2017 à 9H00 (DEAL)

Atelier n°4 : Favoriser le bien-être et l'épanouissement de la population martiniquaise

Cet atelier abordera les questions de santé et de prise en charge médico-sociale des populations, celles du vieillissement. Il traitera aussi de l'intégration de la jeunesse au sein de la société. L'atelier traitera enfin de l'accès de tous et partout à la culture et au patrimoine. Les enjeux liés à la pratique du sport seront évoqués à l'occasion de ces travaux.

Groupe n° 1 : Améliorer la qualité, l'accès aux soins et la prise en charge médico-sociale

- Réunion 1 : à déterminer

Groupe n° 2 : Prendre en charge le vieillissement de la population pour en faire un atout

- Réunion 1 : 6 décembre à 10h30 à la salle FLAMBOYANT de l'ARS

Groupe n° 3 : Placer la jeunesse au cœur de l'évolution de la société martiniquaise

- Réunion 1 : 21 Novembre 2017 à 18H (Cloud)
- Réunion 2 : 28 Novembre 2017 à 14H30 (DJSCS)

Groupe n° 4 : Favoriser l'accès à la culture et valoriser la patrimoine pour toute la population et partout sur le territoire

- Réunion de cadrage : 29 novembre 2017 à 9h (DAC)

Atelier n° 5 : Vivre en toute sécurité

Cet atelier abordera la sécurité sous ses différents aspects. Il traitera de la résilience aux risques naturels et sera l'occasion de tirer toutes les leçons des trois cyclones consécutifs de septembre dernier et de dégager des pistes d'effort pour l'avenir. Les perspectives de création d'activités économiques viables en lien avec la problématique des risques naturels (en particulier en terme de prévention) pourront également être évoquées. L'atelier abordera aussi la problématique de la sécurité routière, qui constitue un enjeu majeur.

Une séance de cadrage a eu lieu le jeudi 23 novembre à 8h30 en préfecture.

Une réunion de "l'atelier-chapeau" (présidents et rapporteurs d'atelier et de sous-groupes) aura lieu le jeudi 14 décembre à 14h en préfecture.

Groupe n° 1 : Renforcer la préparation et la culture contre les risques naturels

- Réunion 1 : lundi 27 novembre à 8h30 en préfecture
- Réunion 2: mardi 12 décembre à 8h30 en préfecture
- Réunion 3: 18 janvier à 8h30 en préfecture

Groupe n° 2 : Placer la sécurité routière comme enjeu de premier plan

- Réunion 1 : jeudi 30 novembre à 9h (DEAL)
- Réunion 2: jeudi 7 décembre à 14h (DEAL)
- Réunion 3: mardi 16 janvier à 8h30

Atelier n° 6 : S'ouvrir à l'international, placer la coopération au cœur du développement économique, social et culturel de la Martinique

Cet atelier abordera de façon transversale l'ensemble des enjeux de la coopération régionale (économiques, sociaux, sanitaires, culturels) pour le développement de la Martinique au sein de son environnement régional.

- *Réunion 1 : 01 Décembre 2017*
- *Réunion 2 : à déterminer*
- *Réunion 3 : 21 Décembre 2017 à 14H30 (sous réserve)*

Sur le contexte :

- Le Président de la CTM prévoit de s'adresser à la population Martiniquaise au début de l'année 2018 sur les travaux en cours sur le sujet
- Les éléments de réflexion qui seront présentés pourront être intégrés, par la suite, dans les remontées des Assises

Pour toutes autres informations sur les assises des Outre-mer, rendez-vous sur le site dédié :

www.assisesdesoutremer.fr

Par ailleurs, vous pouvez également déposer vos contributions ou vos demandes de participation aux ateliers à l'adresse mail ci-dessous :

assisesdesoutremer@martinique.pref.gouv.fr